



## Un pilier de la solidarité internationale en demande de reconnaissance

*par Cindy DROGUE, Coordinatrice générale du Collectif Haïti de France,*

*publié le 04/02/2013 sur le site des Assises du développement et de la solidarité internationale<sup>1</sup>*

---

Le réseau associatif du Collectif Haïti de France (CHF) maintient des liens de coopération tissés entre les sociétés civiles de France et d'Haïti depuis plus de 20 ans. Il agit, avec sa spécificité d'acteurs du nord, porteurs de micros-projets et protecteurs de liens sociaux solides - et avec une expérience de proximité et de confiance avec les partenaires du sud. Il rassemble, à ce titre, des expériences de solidarité internationale constitutives de ce que certains qualifient de « 4e pilier » de l'aide internationale, aux côtés de la coopération multilatérale, de la coopération bilatérale et des ONG. Ce « 4ème pilier » demande à être mieux reconnu sur le plan institutionnel.

### **Pour accompagner les bâtisseurs d'avenir**

Le bilan de ce qui a été fait en Haïti depuis 2010, depuis le violent séisme, montre aujourd'hui, avec le recul, une certaine méconnaissance du peuple haïtien par les opérateurs de terrain. Certes il fallait faire face à l'urgence mais qui, parmi les intervenants internationaux, semblaient connaître l'Histoire de ce pays ? Combien parmi eux maîtrisaient des notions de langue créole et de culture vaudou ? Ces intervenants possédaient-ils les données économiques, sociologiques, politiques, culturelles essentielles pour dialoguer, puis construire, avec la société civile haïtienne, un développement durable ?

Le CHF regroupe 80 associations et 150 adhérents individuels qui ont autant de partenaires en Haïti. Leurs responsables ou animateurs ont, pour beaucoup d'entre eux, vécu et travaillé en Haïti et s'y rendent régulièrement. Ils connaissent les réalités du pays et ont des partenaires sur place avec qui ils communiquent dans un climat de confiance et de respect de l'altérité.

Nous accompagnons l'ensemble de notre réseau, via des rencontres et de la documentation, vers un changement de paradigme nécessaire : passer de l'assistanat au partenariat et créer les conditions d'un développement global endogène, en valorisant les compétences locales et en renforçant les capacités de l'État haïtien.

Le bilan des réalisations des associations du CHF en Haïti voisine quantitativement les 10 millions d'euros sur ces deux dernières années et il est qualitativement positif. A titre d'exemples elles ont eu le souci, dans le contexte du séisme dévastateur de 2010, de gérer le moyen et le long-terme : relancer la fourniture de soins de santé, reconstruire des écoles et des centres de formation professionnelle et la formation des maîtres ; réaménager des chemins et des voies d'accès à des communautés ; relancer l'éducation populaire dans les quartiers, dans les camps et au sein des organisations paysannes ; recapitaliser les paysans pour la reconstitution de leurs cheptels et de petites unités de production, mettre en place un travail sur la question de l'État Civil, pierre angulaire de l'accès au bouquet des droits fondamentaux.

---

<sup>1</sup> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la-les-cinq-grands-chantiers/comment-renforcer-les-partenariats/contributions-21813/article/un-pilier-de-la-solidarite>

## Vers un partenariat constructif de sociétés sociétés civiles engagées

Le Collectif fédère, en tant que tête de réseau, des actions transversales qui concernent l'ensemble des adhérents. Dans ce cadre, le CHF travaille avec des organisations haïtiennes dans les domaines suivants : la défense des droits humains et l'état civil, la souveraineté alimentaire et le droit à l'information.

Par ailleurs, le CHF anime et organise, à leur demande, la concertation avec des ONG françaises de développement, au sein de l'Espace de Partenariats Franco-Haïtiens (EPFH). Cette structure a fait suite à la Commission Mixte du MAE. Les conclusions des réunions et des journées d'études de l'EPFH sont portées à la connaissance de la Coordination Europe Haïti (CoEH) à Bruxelles, par le CHF qui y siège et où une dizaine de pays européens sont représentés pour mener un plaidoyer auprès des instances européennes.

En résumé, nous pourrions dire que la démarche du CHF vise à composer et recomposer avec les petites unités du tissu social haïtien qui mettent en place des micro-projets ancrés localement en étant soutenues par des structures citoyennes et locales en France. Notre démarche vise également à ne pas remplacer, mais à accompagner, en tant que tête de réseau, via des partenariats respectant l'altérité et la société civile haïtienne, nos associations membres. C'est en accompagnant ces actions de terrain, depuis 20 ans, que nous pensons pouvoir atteindre un changement dans le champ politique et un accès amélioré aux droits humains fondamentaux.

L'ensemble de ce travail, d'information, de coordination, de plaidoyer, d'animation sociale et culturelle et de soutien aux structures est organisé par des instances associatives bénévoles au niveau national et par une petite équipe de 2 salariées. Les bénévoles des associations membres, disséminés sur tout le territoire national, doivent être accompagnés au niveau national pour parvenir à collaborer le plus efficacement possible à cette belle entreprise à forte valeur humaine et sociale.

Notre capacité à tisser cette toile d'araignée, d'acteurs solidaires ici en France et là-bas en Haïti, nous conduit aujourd'hui à penser, dans le cadre de l'organisation des Assises du Développement, qu'il était opportun d'affirmer que le réseau associatif du CHF constitue une force - tant en terme de valorisation économique, sociale et culturelle - une plus-value et une spécificité qui méritent d'être reconnues officiellement comme un pilier des actions de Développement et de Solidarité Internationale.

\*\*\*